



COMITE DE DIRECTION

COMMUNICATION
DU COMITÉ DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

SÉANCES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Comité de direction, dans sa séance du 12 août 2021, a décidé de demander la convocation du Conseil intercommunal, pour les mardis, à 20h00

2022

- 29 mars
- 24 mai (élections du Président et du Vice-président, rapport de gestion et comptes de l'exercice 2021)
- 27 septembre (budget de l'exercice 2023)
- 29 novembre.

Les séances du 29 mars et du 24 mai se dérouleront à Saint-Prex. La salle sera communiquée sur la convocation, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures COVID en vigueur.

Le lieu des séances du 27 septembre et du 29 novembre reste à définir, selon l'élection du Président du Conseil intercommunal.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 12 août 2021.

Communication présentée au Conseil intercommunal en séance du 28 septembre 2021.